

CITROEN C3 AIRCROSS PHASE 2 SHINE PACK (Ref:O197101)

Véhicules d'occasion



Cylindrée	1.2 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	110 cv 5 ch (81kw)
CO2	136 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	5
Carrosserie	SUV 4X2
KM	20.517km
Immat	02/11/2023

Couleur
GRIS PLATINIUM

19.260 € TVAC

-33% sur prix cat.

OPTIONS

Grip Control - Hill descent control - Jantes en alliage 17" - Peinture métallisée - Coques de rétroviseurs ton toit - toit noir -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - allumage automatique des feux et détecteur de pluie - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - banquette arrière 1/3 - 2/3 - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - citroën connect box - climatisation automatique - connexion mp3 - contrôle de la pression des pneus - Écran tactile 9" - feux de jour à led - jantes en alliage 16" - kit de réparation de pneus - ordinateur de bord - poignées de portes extérieures ton carrosserie - prise 12v - programme de stabilité électronique - projecteurs antibrouillard led - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - répartiteur de freinage - rétroviseur intérieur à atténuation automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur réglable en hauteur - ski avant et arrière gris - start/stop automatique - système d'avertissement de sortie de voie - système de navigation - tissu - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pouvons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.